



PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE



Former les membres du CSE

Durée : 3 jours – 21 heures

OBJECTIFS

- ✓ Maitriser le fonctionnement du CSE
- ✓ Identifier les moyens du CSE
- ✓ Optimiser le déroulement des réunions du CSE
- ✓ Savoir mettre en œuvre les différentes commissions du CSE
- ✓ Connaître les compétences économiques du CSE et maitriser les cas d'information et de consultation
- ✓ Connaître les Attributions spécifiques en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- ✓ Connaître et maitriser les missions de défense et de réclamation des membres du CSE
- ✓ Maitriser la gestion des activités sociales et culturelles
- ✓ Connaître le rôle du CSE en matière d'entreprise en difficultés

PUBLIC

Membres du CSE

PRE REQUIS

Aucun

PROGRAMME

JOUR 1

Maitriser le fonctionnement du CSE

Connaître le rôle de la présidence du CSE, la délégation de pouvoir, la capacité de se faire assister



Les membres élus, les membres non élus et le représentant de proximité

Maitriser le fonctionnement du bureau

Les invités : inspecteur du travail, ingénieur conseil de la CARSAT, Ingénieur sécurité, médecine du travail

Maitriser les droits et les devoirs du CSE les responsabilités civile et pénale du CSE

Connaitre la notion de délit d'entrave et identifier les mesures de protection de l' élu

Savoir constituer le règlement intérieur du CSE

Identifier les moyens du CSE

Connaitre les moyens matériels et financiers à la disposition du CSE

Savoir distinguer les budgets en matière de formation économique et en matière de CSSCT

Optimiser l'utilisation des heures de délégation : quota, partage ou report

Connaitre la notion de la liberté de déplacement

Maitriser le droit de communication avec les salariés Modes de communication : affichage, tracts, NTIC

Optimiser le déroulement des réunions du CSE

Savoir déterminer le calendrier des réunions : Mise en œuvre concrète du calendrier social du CSE

Savoir recourir aux réunions extraordinaires

Optimiser la rédaction de l'ordre du jour : cas concret proposé par les participants

Connaitre l'utilité du procès-verbal et maitriser sa rédaction

Maitriser le déroulement de la consultation

JOUR 2

Savoir mettre en œuvre les différentes commissions du CSE

Maitriser la composition et les missions de la Commission santé sécurité et conditions de travail

Connaitre et maitriser le fonctionnement des autres commissions : logement, égalité professionnelle, formation

Connaitre les compétences économiques du CSE et maitriser les cas d'information et de consultation

Connaitre les différents domaines de compétences : vie économique et financière, organisation de l'entreprise, santé et conditions de travail...

Différencier les cas d'informations et consultations récurrentes et ponctuelles, utiliser la BDES

Connaitre et maitriser la procédure, délais, contestation de la consultation

Connaitre les cas de recours à l'expertise et leur mode de rémunération

Savoir utiliser le droit d'alerte économique

Connaitre les Attributions spécifiques en matière de santé, sécurité et conditions de travail

Savoir mettre en place la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)

Maitriser l'analyse des risques et les enquêtes

Savoir organiser une inspection

Savoir recourir à l'expertise (désignation de l'expert, financement, contestation...)

Savoir recourir au droit d'alerte en cas de danger grave et imminent



Connaitre et maitriser les missions de défense et de réclamation des membres du CSE

La nuance entre réclamation et revendication

La présentation des réclamations à l'employeur : cas concret : méthodologie de rédaction d'une question

L'assistance des salariés dans les procédures disciplinaires

JOUR 3

Maitriser la gestion des activités sociales et culturelles

Calculer la contribution patronale

Savoir établir un budget prévisionnel et une politique sociale et culturelle équilibrée

Connaitre les prestations du CE soumises à cotisation

Savoir réagir en cas de contrôle URSSAF

Connaitre le rôle du CSE en matière d'entreprise en difficultés

Le droit d'alerte économique

Le recours à l'expert

Le rôle du comité social et économique en cas de redressement ou de liquidation

Le rôle du CSE lors des procédures de licenciement collectif

Le rôle du CSE dans le cadre des ruptures conventionnelles collectives

MODALITES D'EVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Evaluation des compétences en début et en fin de formation

Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)

Questionnaire d'évaluation de satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRECIATION DES RÉSULTATS

Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée

Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques, d'outils opérationnels et de méthodes

Cas pratiques directement liés aux situations professionnelles rencontrées par les participants

Mises en situation

Partage d'expériences

Éléments matériels :

Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par mail à la fin de la formation



CTB FORMATION

MANAGER VOS TALENTS

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation